



COMMUNE DU BOULOU
Avenue Léon GREGORY
6660 LE BOULOU

Réhabilitation Energétique et Thermique de l'Ecole Maternelle Jacques Prévert

Maître d'œuvre	Agence CAM – Sacha Descoux
BET Thermique et Fluides	ENERGIE R 7, rue Augustin Thierry 66000 Perpignan Tél : 04 68 73 85 67
Economiste	SARL Pitscheider - Economie de la Construction 86, avenue Albert Schweitzer 66000 Perpignan Tél 04 68 63 93 51 contact@pitscheider.fr
Bureau d'Etude Structure	ETV Ingénierie 16, avenue Eole – Tecnosud 2 66000 Perpignan Tél 04 68 67 13 95 <u>sebastien@etvi.fr</u>

CCTP Lot n°05 Plafonds Suspendus - Plâtrerie

SARL AGENCE CAM

Sacha DESCoux - Architecte DPLG, ENSA Montpellier - DU Expertise Judiciaire, Université Perpignan Via Domitia

2 Rue Grande Des Fabriques Résidence « Les Madres»
Rés « Poste & Perdrix » SARL d'Architecture au capital de 60 000,00 Euros, Ordre Régional des Architectes n°lanS01297 Avenue de Mont-Louis
66000 Perpignan SIRET n° 503 554 362 00015 APE-NAF n° 7111Z 66210 Les Angles
Numéro de TVA intracommunautaire : FR365 035 543 52

SOMMAIRE

REMARQUES PRELIMINAIRES	2
1. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	2
1.1 DOCUMENTS TECHNIQUES DE REFERENCES.....	2
A) DTU SUIVANTS	2
C) NORMES FRANÇAISES	2
D) LES REGLEMENTATIONS CONCERNANT :	3
1.2 PRESTATIONS DUES PAR L'ENTREPRENEUR.....	3
1.3 ENTRETIEN DES OUVRAGES	3
1.4 ESSAIS.....	3
1.5 ELEMENT MODELE.....	3
1.6 NETTOYAGE DU CHANTIER	4
1.7 ETENDUE DES PRESTATIONS.....	4
1.8 LIAISON AVEC LES AUTRES CORPS D'ETAT	4
1.9 ORGANISATION DU CHANTIER.....	4
2 DESCRIPTION DES OUVRAGES	5
2.1 TRI ET GESTION DES DECHETS – DISPOSITIONS SPECIFIQUES COVID-19	7
2.2 DEPOSE DES PLAFONDS SUSPENDUS EXISTANTS.....	7
2.2.1 <i>Faux plafonds existants 600x1200 dans salles de classes et salles de jeux</i>	7
2.2.2 <i>Faux plafonds existants hydrofuges 600x600 dans sanitaires</i>	7
2.2.3 <i>Faux plafonds existants 600x600 dans circulations</i>	7
2.3 NOUVEAU COMPLEXE DE FAUX PLAFONDS SUSPENDUS	7
2.3.1 <i>Faux plafonds blancs 600x1200 dans salles de classes et salles de jeux</i>	8
2.3.2 <i>Faux plafonds colorés 600x600 dans circulations</i>	8
2.3.3 <i>Faux plafonds existants hydrofuges 600x600 dans sanitaires</i>	8
2.4 AMENAGEMENTS INTERIEURS	8
2.4.1 <i>Soffites en plaques de plâtre pour lots techniques</i>	8
2.4.2 <i>Aménagements de la salle des maîtres</i>	9
2.4.2.1 Dépose des plafonds suspendus existants.....	9
2.4.2.2 Démolition soignée de cloisons en plaques de plâtre	9
2.4.2.3 Raccords au plâtre au droit des cloisons démolies	9
2.4.3 <i>Tablette en MDF pour passe plats dans cuisine</i>	9

COMMUNE DU BOULOU

CCTP LOT N°05 PLAFONDS SUSPENDUS - PLATRERIE

REHABILITATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE DE L'ECOLE MATERNELLE

REMARQUES PRELIMINAIRES

Le présent fascicule a pour objet la définition des spécifications techniques s'appliquant aux travaux du

LOT N°05 PLAFONDS SUSPENDUS - PLATRERIE

Ce fascicule ne peut être dissocié de l'ensemble du CCTP auquel il appartient et qui comporte l'ensemble des fascicules de chacun des lots ainsi que les plans d'exécution des ouvrages et de leurs annexes.

L'entrepreneur est sensé avoir pris connaissance de l'intégralité de la description des travaux des autres corps d'état, et de ce fait apprécier pleinement toutes les incidences en découlant susceptibles :

- de concerner ses prestations tant qualitativement que quantitativement.
- d'imposer un certain mode d'exécution de ses ouvrages dans le contexte de l'ordonnancement général des autres corps d'état.

Il est fait obligation à l'entrepreneur de présenter des échantillons de l'ensemble des produits et matériels avant mise en œuvre.

En cas de non-respect de cette obligation, le concepteur se réserve le droit de faire remplacer ou démolir les fournitures et matériels aux frais de l'entrepreneur.

1. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

1.1 DOCUMENTS TECHNIQUES DE REFERENCES

Ce sont tous ceux cités au Cahier des Clauses Techniques Générales (CCTG) et tous ceux connus à la date de remise des offres.

a) DTU suivants

DTU 25 1	:	Travaux d'enduit intérieur plâtre.
DTU 25.221	:	Plafonds constitués par un enduit armé en plâtre.
DTU 25.222.	:	Plafonds fixés- Plaques de plâtre.
DTU 25.232	:	Plafonds suspendus - Plaques de plâtre.
DTU 25.31	:	Ouvrages verticaux de plâtrerie.
DTU 55:		Revêtement muraux scellés.
DTU 59.1	:	Peinturage.
DTU 60.1	:	Plomberie sanitaire.
DTU 70.1	:	Installation électrique des bâtiments recevant du public.

b) règles de calcul des DUT mémentos figurants sur la dernière liste publiée par le CSTB à la date de remise des offres

c) Normes Françaises

Les fournitures et ouvrages seront conformes aux normes de l'AFNOR publiées deux mois avant la date prévue pour le remise des offres.

Les Cahiers de Clauses Spéciales des DUT cités sont applicables.

En l'absence de telles normes, procédés et matériaux non traditionnels devront avoir faits l'objet d'Avis Techniques publiés par le CSTB, assortis de leur acceptation par la Commission Technique pour les assurances ou d'une disposition d'assurance fournissant des garanties équivalentes.

COMMUNE DU BOULOU

CCTP LOT N°05 PLAFONDS SUSPENDUS - PLATRERIE

REHABILITATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE DE L'ECOLE MATERNELLE

d) Les réglementations concernant :

- risques d'incendie
- code du travail
- règlement d'hygiène départemental
- règles et prescriptions des services publics : EDF-GDF-Eau-PTT
- Cahiers des Clauses Spéciales assortis aux DUT ;
- les règles de sécurité éditées par le Ministère du Travail ;
- le code de la construction et de l'habitation, livre 1 dispositions générales, titre 2 sécurité et protection des immeubles, chapitre 3 protection contre les risques d'incendie et de panique dans
- les établissements recevant du public aux articles L. 123.1 à L. 123.2, articles R. 123.1 à R. 123.55 (arrêtés)
- l'arrêté du 31 janvier 1986 relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation ;
- le guide de l'isolation par l'intérieur des bâtiments d'habitation du point de vue des risques en cas d'incendie (cahier du CSTB n° 206) ;
- le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

1.2 PRESTATIONS DUES PAR L'ENTREPRENEUR

- Les études, dessins de réalisation et de détail des ouvrages.
- La dépose des plafonds suspendus dans les locaux concernés : dépose des ossatures, des dalles de faux plafonds de type 600x1200, 600x600 et de l'isolation de type laine de verre.
- La fourniture et la pose de plafonds suspendus complets ossatures et dalles 600x600.
- Toutes les finitions induites par la mise en œuvre des nouveaux plafonds suspendus.

1.3 ENTRETIEN DES OUVRAGES

Après le réglage des divers ouvrages dus par le présent lot, l'entrepreneur devra réviser tous ses ouvrages et s'assurer qu'ils sont fixés d'une façon parfaite. Jusqu'à l'entier achèvement et la réception des travaux, l'entrepreneur remplacera, aux frais du responsable, les objets soustraits ou détériorés. Tous les ouvrages devront être livrés en parfait état d'achèvement, de finition et de propreté. Pendant et après réception, prononcée sans réserve, l'entrepreneur assurera l'entretien de ses ouvrages, et devra chaque fois qu'il sera requis, donner les jeux qui seraient jugés nécessaires.

Au cas où, pendant l'année de garantie, des défauts apparaîtraient et notamment le gauchissement des portes, châssis, etc... l'entrepreneur devra, avant la réception remédier à ses frais aux inconvénients signalés jusqu'à ce que ces ouvrages aient été reconnus par l'Architecte comme donnant entière satisfaction.

Les raccords de peinture, motivés par les jeux, les déposes et retailles resteront à la charge de l'entrepreneur pendant la période de garantie.

Seront également à la charge de l'entrepreneur, tous les travaux nécessaires aux autres corps d'état, nécessité par la révision, l'entretien et la remise en état où le remplacement des menuiseries défectueuses, également pendant la période de garantie.

1.4 ESSAIS

Des essais de contrôle de résistance sur ouvrages exécutés pourront être demandés par le Maître d'Oeuvre. Les frais d'essais seront à la charge de l'entrepreneur. Les échantillons des divers produits à mettre en œuvre restent soumis à l'agrément du Maître d'Oeuvre.

1.5 ELEMENT MODELE

L'entrepreneur devra prévoir dans son offre suivant demande du Maître d'Oeuvre, la présentation avant début d'exécution, d'un élément témoin.

COMMUNE DU BOULOU

CCTP LOT N°05 PLAFONDS SUSPENDUS - PLATRERIE

REHABILITATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE DE L'ECOLE MATERNELLE

La mise en exécution des ouvrages ne pourra être commencée qu'après accord définitif du Maître d'Œuvre conforme en tout point aux ensembles ayant obtenu le certificat (frais d'essais à la charge de l'entreprise).

1.6 NETTOYAGE DU CHANTIER

Sont à la charge du titulaire du présent lot :

- Le nettoyage de toutes les zones dans lesquelles il interviendra.

1.7 ETENDUE DES PRESTATIONS

Tous les ouvrages définis dans le présent descriptif seront réputés livrés complètement achevés selon les normes, règlements en vigueur au moment de la réalisation des travaux et selon les règles de l'art.

1.8 LIAISON AVEC LES AUTRES CORPS D'ETAT

Lors de l'établissement de son offre, l'entrepreneur devra prendre connaissance des dossiers techniques des autres corps d'état afin d'évaluer les incidences éventuelles de ceux-ci sur les prestations du présent lot.

1.9 ORGANISATION DU CHANTIER

L'entrepreneur désignera dès l'ordre de service de début des travaux, un responsable des études et du chantier au niveau des relations avec le Maître d'Œuvre qui devra être l'unique interlocuteur et ceci pendant toute la durée du chantier.

COMMUNE DU BOULOU

CCTP LOT N°05 PLAFONDS SUSPENDUS - PLATRERIE

REHABILITATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE DE L'ECOLE MATERNELLE

2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

DISPOSITIONS PARTICULIERES AU CHANTIER :

1. Travaux réalisés pendant les vacances scolaires de l'exercice 2022/2023:

L'entrepreneur titulaire du présent lot prévoira dans ses prix unitaires que les travaux seront réalisés sur des périodes fractionnées pendant les vacances scolaires.

DESCRIPTION DES PLAFONDS SUSPENDUS

Plafonds suspendus fibres décoratifs en dalles 600x600

1. Généralités :

Les plafonds suspendus seront réalisés avec des panneaux acoustiques en laine de roche et ne contiendront pas de fibres d'amiante.

Les plafonds devront être recyclables et devront être pourvus du marquage CE. La laine de roche utilisée bénéficiera du classement EUCB et de l'exonération de la classification cancérigène selon la Directive Européenne 97/69/CE. Ils ne feront pas partie des produits pouvant être classés quant à leur cancérigénicité pour l'homme selon le Centre International de Recherche sur le Cancer (Groupe 3 du classement du CIRC).

Ils devront avoir reçu les labels Indoor Climate et M1 attestant que leur taux d'émission de C.O.V. est faible et qu'ils garantissent la qualité de l'air intérieur.

Le poids propre des panneaux leurs conférera une parfaite tenue dans l'ossature en cas de surpressions occasionnelles des locaux.

Un traitement de surface spécifique garantira la parfaite pérennité de l'aspect des panneaux.

La tenue mécanique des produits pourra accepter une charge supplémentaire de 4 kg/m² répartie uniformément (isolation complémentaire).

La mise en œuvre du plafond sera conforme à la norme NFP 68203-1 et 2, réf. DTU 58.1 édition 2008.

La prestation comprendra la fourniture et pose des panneaux de plafond, de l'ossature primaire et secondaire (si nécessaire) ainsi que de toutes prestations annexes telles que : mise en place d'échafaudages, pose de clips ou fixations, découpes, réservations, chutes, jouées, suivant les plans de calepinage.

2. Recommandations acoustiques :

Toute modification des matériaux préconisés ainsi que l'emploi de matériaux n'ayant pas faits l'objet d'un rapport d'essais acoustiques (français ou européen) précisant leurs caractéristiques acoustiques seront subordonnés à l'accord préalable écrit de la maîtrise d'œuvre.

En aucun cas de simples extraits de documents commerciaux ne pourront tenir lieu de rapport d'essais acoustiques.

3. Description du plafond :

Fourniture et pose de plafonds suspendus acoustiques démontables en laine de roche de forte densité.

Le plafond sera de type « Artic® » de chez ROCKFON ou d'aspect, de qualité et de performances équivalentes.

COMMUNE DU BOULOU

CCTP LOT N°05 PLAFONDS SUSPENDUS - PLATRERIE

REHABILITATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE DE L'ECOLE MATERNELLE

Dimensions des dalles : 600 x 600 mm

Epaisseur minimum : 15 mm.

Type de bords : A24

La face apparente sera pourvue d'un voile de verre Blanc et Lisse.

Coefficient absorption acoustique minimum :

Bord / Épaisseur (mm) / Hauteur de montage (mm.)	125 Hz	250 Hz	500 Hz	1000 Hz	2000 Hz
4000 Hz					
200 mm.	0,35	0,70	0,80	0,70	0,80

Isolation phonique latérale minimum: Dn,f,w (C;Ctr) : dB

Réaction au feu : A1

Résistance au feu (REI):

Résultat*

Dimensions/Bords

Isolation possible avec

Plafolaine Feu 160 mm**

REI 30 600x600 A24 15mm

Réflexion à la lumière : 85%

Système d'installation : Chicago Metallic T24 Click 2890 (à clic)

Le produit sera pourvu d'un contre-voile.

Résistance à l'humidité : Artic est stable au niveau dimensionnel même dans des conditions d'humidité allant jusqu'à 100%. Il peut être mis en œuvre dans des conditions de température de 0° C à 40° C. Aucune acclimatation n'est nécessaire. Artic a été testé 1/C/0N selon la norme NF EN 13964. Cependant, certains formats de modules (largeur supérieure à 700 mm) sont classés 2/C/0N.

Entretien : La surface peut être aspirée à l'aide d'une brosse souple.

Le produit disposera d'une Fiche de Données Environnementales et Sanitaires (F.D.E.S.)

Le produit disposera d'une Fiche de Données Environnementales et Sanitaires (F.D.E.S.)

Traitements des coupes, percement pour luminaires.

Finition joint acrylique blanc en rives et cueillies périphériques.

Exécution suivant les prescriptions du fabricant.

La pose des panneaux s'effectue sur des profils apparents conformément aux prescriptions de la norme NFP 68-203-1-2 / DTU 58.1.

Echafaudage conforme Code du Travail compris pour toute intervention en hauteur.

COMMUNE DU BOULOU

CCTP LOT N°05 PLAFONDS SUSPENDUS - PLATRERIE

REHABILITATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE DE L'ECOLE MATERNELLE

2.1 Tri et gestion des déchets – Dispositions spécifiques COVID-19

L'entrepreneur du présent lot aura à sa charge le chargement et l'évacuation des déchets issus de la dépose de l'isolation et des plafonds suspendus existants.

Par ailleurs, l'entrepreneur du présent lot prévoira pour ses salariés :

Toutes les mesures permettant la distanciation sociale,

Tous les moyens et équipements collectifs et individuels de protection contre les risques de contamination du virus Coronavirus COVID-19 : masques, visières, gants, gels hydro alcooliques, savon, eau de javel, points d'eau pour se laver régulièrement les mains.

Nota : L'actuel Guide de Préconisations de Sécurité Sanitaire pour la Continuité des Activités de la Construction en Période d'Epidémie de Coronavirus COVID-19 est joint au présent DCE.

Si toutefois des modifications seraient apportées à ce document, celui-ci sera remplacé et le nouvel exemplaire sera communiqué et ses dispositions seront appliquées

Localisation : suivant Plan Général de Coordination pendant toute la durée du chantier.

2.2 Dépose des plafonds suspendus existants

Dépose des dalles de plafonds suspendus existants de nature diverse : fibres et métal y compris leur ossature acier galvanisé, suspentes, rails y compris l'isolation existante.

Conditionnement, chargement et évacuation en décharge y compris les taxes afférentes.

2.2.1 Faux plafonds existants 600x1200 dans salles de classes et salles de jeux

2.2.2 Faux plafonds existants hydrofuges 600x600 dans sanitaires

2.2.3 Faux plafonds existants 600x600 dans circulations

Localisation : suivants les plans état des lieux et projet.

2.3 Nouveau complexe de faux plafonds suspendus

Réalisation d'un nouveau complexe de faux plafonds suspendus comprenant :

Faux plafonds suspendus démontables 600x600

Fourniture, mise en œuvre et toutes sujétions d'un complexe de plafonds suspendus démontables constitués :

- Dalles 600x600 en panneaux de laine de roche 600x600 – Epaisseur 15 mm de type « Artic® » de chez ROCKFON ou d'aspect, de qualité et de performances selon détail décrit en généralités ci-dessus.
- Système d'installation : Chicago Metallic T24 Click 2890 (à clic) mise en œuvre selon les prescriptions du fabricant.
- Cornières,
- Porteurs,

COMMUNE DU BOULOU

CCTP LOT N°05 PLAFONDS SUSPENDUS - PLATRERIE

REHABILITATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE DE L'ECOLE MATERNELLE

- Entretoises 600,
- Suspentes grande hauteur,
- Dispositifs anti soulèvements,
- Finition joint acrylique entre murs et cornières.
- **Teinte au choix de l'architecte selon le nuancier du fabricant.**

Echafaudage conforme Code du Travail compris pour toute intervention en hauteur.

2.3.1 Faux plafonds blancs 600x1200 dans salles de classes et salles de jeux

2.3.2 Faux plafonds colorés 600x600 dans circulations

2.3.3 Faux plafonds existants hydrofuges 600x600 dans sanitaires

Localisation : suivants les plans du projet.

2.4 Aménagements intérieurs

2.4.1 Soffites en plaques de plâtre pour lots techniques

Fourniture, mise en œuvre et toutes sujétions de plaques de plâtre de 13 mm standard, pour la réalisation de soffites en traitement de certaines retombées de faux plafonds au droit de certaines fenêtres.

Ossature en rail acier galvanisé.

L'exécution comprend les coupes, le traitement des joints, des cueillies en plafond y compris le traitement des angles saillants par bande armée.

Exécution suivant les prescriptions du fabricant.

Finition des rives par profilé en U de 40 mm y compris profil F en bas de remontée pour jonction entre plaques.

Finition joint acrylique entre murs, cueillies de plafonds et cornières.

Documents techniques de référence :
DTU 25.41

Echafaudage conforme Code du Travail compris pour toute intervention en hauteur.

Localisation : suivant plans des lots techniques.

COMMUNE DU BOULOU

CCTP LOT N°05 PLAFONDS SUSPENDUS - PLATRERIE

REHABILITATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE DE L'ECOLE MATERNELLE

2.4.2 Aménagements de la salle des maîtres

2.4.2.1 Dépose des plafonds suspendus existants

Dépose des dalles de plafonds suspendus existants de nature diverse : fibres et métal y compris leur ossature acier galvanisé, suspentes, rails y compris l'isolation existante.

Conditionnement, chargement et évacuation en décharge y compris les taxes afférentes.

Localisation : suivants les plans état des lieux et projet pour l'agrandissement de la salle des maîtres.

2.4.2.2 Démolition soignée de cloisons en plaques de plâtre

Démolition soignée de cloisons existantes en plaques de plâtre y compris leur ossature acier galvanisé, rails y compris dépose d'une huisserie et porte bois.

Conditionnement, chargement et évacuation en décharge y compris les taxes afférentes.

Localisation : suivants les plans état des lieux et projet pour l'agrandissement de la salle des maîtres.

2.4.2.3 Raccords au plâtre au droit des cloisons démolies

Raccords au plâtre y compris toutes sujétions de finitions sur les spectres des anciennes cloisons démolies.

Localisation : suivants les plans état des lieux et projet pour l'agrandissement de la salle des maîtres.

2.4.3 Tablette en MDF pour passe plats dans cuisine

Fourniture, pose et toutes sujétions d'une tablette en MDF blanc y compris tasseaux renforts pour le passe plats créée dans la cuisine existante.

Localisation : suivants les plans état des lieux et projet pour la création du passe plats dans la cuisine existante.

N.B. : les traitements des ponts thermiques et des épaisseurs d'isolant et de leur coefficient U seront conformes à l'annexe fournie par le BET THERMIQUE.

L'ENTREPRISE FOURNIRA A L'APPUI DE SON OFFRE LE OU LES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROPRES A L'EXECUTION DE SES TRAVAUX.

DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DE SES TRAVAUX, L'ENTREPRISE A L'OBLIGATION DE METTRE EN ŒUVRE TOUS LES MATERIAUX ET TOUS LES PRODUITS AYANT DES AVIS TECHNIQUES. CES MATERIAUX ET PRODUITS RECEVRONT L'AVAL DE L'ARCHITECTE ET DU BUREAU DE CONTROLE AVANT TOUTES MISES EN ŒUVRE. LA DOCUMENTATION COMMERCIALE SERA FOURNIE A LA REMISE DES OFFRES.

N.B. : L'entreprise est tenue d'assurer l'autocontrôle de ses travaux suivant l'article 1792-1 du Code Civil.

COMMUNE DU BOULOU

CCTP LOT N°05 PLAFONDS SUSPENDUS - PLATRERIE

REHABILITATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE DE L'ECOLE MATERNELLE

L'entreprise doit tenir à la disposition du bureau de contrôle la liste des vérifications envisagées et la formalisation de ces vérifications permettant de s'assurer qu'elles sont effectuées de manière satisfaisantes.

NOTA : application des règles parasismiques 92 pour les plafonds suspendus en plaques plâtre ou panneaux de laine minérale avec butons verticaux et contreventement dans deux directions perpendiculaires des ossatures avec justificatifs à demander au fabricant avant exécution et commande.

NOTA : sur la base des documents fournis, l'offre de l'entreprise est forfaitaire. De ce fait, l'entrepreneur devra compléter par ses connaissances aux détails omis au descriptif et quantitatif ou sur plans, aux erreurs ou contradictions.

Il ne pourra par la suite faire valoir aucune erreur ou omission pour justifier du caractère forfaitaire de son marché.

Par ailleurs, les métrés quantitatifs n'ont aucun caractère contractuel et ne servent qu'à l'établissement des situations de travaux; ils sont fournis à titre indicatif et les erreurs ou omissions, pouvant éventuellement apparaître, restent à la charge de l'entreprise adjudicataire pour le montant global de son offre. Les détails des calculs peuvent être fournis sur simple demande.

FIN DU CCTP DU LOT N°05 PLAFONDS SUSPENDUS - PLATRERIE.



COMMUNE DU BOULOU
Avenue Léon GREGORY
6660 LE BOULOU

Réhabilitation Energétique et Thermique de l'Ecole Maternelle Jacques Prévert

Maître d'œuvre	Agence CAM – Sacha Descoux
BET Thermique et Fluides	ENERGIE R 7, rue Augustin Thierry 66000 Perpignan Tél : 04 68 73 85 67
Economiste	SARL Pitscheider - Economie de la Construction 86, avenue Albert Schweitzer 66000 Perpignan Tél 04 68 63 93 51 contact@pitscheider.fr
Bureau d'Etude Structure	ETV Ingénierie 16, avenue Eole – Tecnosud 2 66000 Perpignan Tél 04 68 67 13 95 <u>sebastien@etvi.fr</u>

DPGF Lot n°05 Plafonds Suspendus - Plâtrerie

SARL AGENCE CAM

Sacha DESCoux - Architecte DPLG, ENSA Montpellier - DU Expertise Judiciaire, Université Perpignan Via Domitia

2 Rue Grande Des Fabriques
Rés « Poste & Perdrix »
66000 Perpignan

SARL d'Architecture au capital de 60 000,00 Euros, Ordre Régional des Architectes n°lanS01297

SIRET n° 503 554 362 00015 APE-NAF n° 7111Z

Numéro de TVA intracommunautaire : FR365 035 543 52

Résidence « Les Madres »
Avenue de Mont-Louis
66210 Les Angles

Commune du Boulou 66160
Rénovation Energétique et Thermique de l'Ecole Maternelle

LOT N° 05 : Plafonds suspendus

N°	LIBELLE	U	Q	Q entreprise	P.U.	TOTAL
2.1	Tri et gestion des déchets - Dispositions spécifiques COVID-19	ens	1			
2.2	Déposes des plafonds suspendus existants Dépose des faux plafonds existants y compris ossature et isolation existante					
2.2.1	Faux plafonds salles de classe 600x1200	m2	623			
2.2.2	Faux plafonds hydrofuges sanitaires 600x600	m2	9			
2.2.3	Faux plafonds dans circulations 600x600	m2	260			
2.3	Nouveau complexe de faux plafonds suspendus					
2.3.1	Faux plafonds blancs salles de classes dalles 600x600	m2	1 015			
2.3.2	Faux plafonds colorés dans circulations dalles 600x600	m2	260			
2.3.3	Faux plafonds hydrofuges blancs sanitaires dalles 600x600	m2	9			
2.4	Aménagements intérieurs					
2.4.1	Soffites pour lots techniques	ml	20			
2.4.2	Aménagement salle des maîtres					
2.4.2.1	Dépose de plafonds suspendus	m2	32,50			
2.4.2.2	Démolition soignée de cloisons en plaques de plâtre	m2	21,00			
2.4.2.3	Raccords au plâtre sur murs au droit des démolitions de cloisons	ml	12,00			
2.4.3	Tablette pour passe plats 1,40x0,60	ens	1			
TOTAL H.T.						
T.V.A. 10.00 %						
TOTAL T.T.C.						

Date, signature et tampon de l'entreprise